

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES NOVEMBRE 2021</b></p>
--

Membres du comité :

- Benoît Thibault (président), vice-président national
- Robert Chafe, VPR Terre-Neuve et Labrador
- Larry Schlosser, VPR Saskatchewan
- Shimen Fayad, présidente nationale

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du Comité des finances et les agents financiers pour le temps et le travail qu'ils ont consacrés à tous les appels et réunions que nous avons eus depuis le printemps dernier.

Comme le bureau national est toujours fermé, toutes les réunions prévues avec le comité des finances, les agents financiers du STSE, Carmine Pacifico et Sylvain Meilleur, et les conseillers en financement privés de la Financière Banque Nationale (FBN) et de la Banque Royale du Canada (RBC), se sont déroulées par vidéoconférence, conférences téléphoniques régulières et/ou échanges de courriels.

**Activités d'avril à novembre 2021 :**

- Comité des finances
  - Planification du congrès 2021 du STSE
- Comité des finances du Congrès 2021 du STSE
  - Soutien aux Comités du Congrès 2021 du STSE
- Révision du portefeuille

Encore une fois, nous croyons que toutes les décisions, modifications et recommandations du Comité des finances adoptent une approche prudente et responsable.

Benoît Thibault  
VPN STSE, Président du Comité des finances

**LISTE DES ANNEXES**

- **PROPOSITIONS DU COMITÉ DES FINANCES, RÉUNION DU CONSEIL AUTOMNE 2021**
  - **ANNEXE 1 : MOTION No 1, INVESTISSEMENT DU STSE**
  - **ANNEXE 2 : MOTION No 2, INVESTISSEMENT DU STSE**

## **ANNEXE 1 : MOTION No 1, INVESTISSEMENT DU STSE**

### **MOTION**

**ATTENDU QUE** le STSE dispose d'un solde bancaire largement supérieur aux exigences du fonctionnement régulier ;

**ATTENDU QUE** les fonds pourraient être investis pour obtenir un meilleur taux de rendement ;

**IL EST RÉSOLU que** 2,0 millions de dollars du compte bancaire du STSE soient investis auprès de la Financière Banque Nationale (FBN).

## **ANNEXE 2 : MOTION No 2, INVESTISSEMENT DU STSE**

### **MOTION**

**ATTENDU QUE** le STSE a initialement investi dans la Banque Royale du Canada (RBC) pour diversifier le portefeuille du STSE;

**ATTENDU QUE** des présentations ont été faites au Conseil national du STSE par la RBC et la Financière Banque Nationale (FBN) démontrant le rendement de nos investissements ;

**ATTENDU QUE** le transfert de l'actif à la FBN permettrait d'économiser 12 000 \$ en frais de conseil, les frais de conseil de la RBC étant de 0,50 % et ceux de la FBN de 0,20 % ;

**IL EST RÉSOLU QUE** le STSE transfère tous ses actifs de la Banque Royale du Canada (RBC) à la Financière Banque Nationale (FBN).